



ASCE 67
couleur passion

**Dimanche 13
novembre 2022**

Mini tournoi de Padel

**Soccer Park – Five
Eckbolsheim**



L'ASCE 67 invite ses adhérents à participer
à un mini tournoi de Padel
qui se déroulera au Soccer Park – Five d'Eckbolsheim
le dimanche 13 novembre 2022.

Pour faire suite au 2 séances d'initiation

Programme de la journée

- 09h45 : Rendez-vous sur les lieux
- 10h00 : Briefing, définition des paires et Échauffement
- 10h15 : Début du tournoi *en sets de 3 jeux (Premier arrivé à 3 jeux)*
- 12h00 : Fin des rencontres – Classement et remise des récompenses suivi d'un pot de l'amitié

Règlement de la rencontre

1- Organisation:

Dispositions générales

Article 1 - Participants autorisés

Sont admis à participer les adhérents de l'ASCE 67

Article 2 - Responsabilité des présidents

Tous les participants à une rencontre sont placés sous la responsabilité du président de l'association.

Article 3 - Droit à l'image

Chaque participant à une organisation fédérale accorde à l'organisateur le droit d'enregistrer, en partie ou en totalité, sa participation à l'événement sous forme de photos, vidéos, films télévisés, reportages radio, et tout autre moyen existant ou non encore existant, et de les utiliser à des fins promotionnelles et commerciales, sans limite de temps et sans lui devoir aucun droit financier.

Toute prise de vues ou de son, toute photographie, toute reproduction, totale ou partielle par un participant ne devra être destinée qu'à un usage privé. Toute publication de ce type de document devra faire l'objet d'une autorisation préalable écrite de la FNASCE.

Le fait de s'inscrire au challenge implique l'acceptation que l'organisateur ou la FNASCE utilise son image dans le cadre de son activité.

Si un participant refuse que son image soit exploitée par l'organisateur, il devra le mentionner par écrit au moment de son inscription. Toutefois, le participant qui sera sur une photo de foule prise dans un endroit public ne pourra refuser la publication de ladite photo.

Article 4 – Santé - Soins – hospitalisation

Pour participer au tournoi, les joueurs devront soit fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du padel en compétition, soit avoir pris connaissance du questionnaire de santé et avoir répondu "Non" à toutes les questions et signer l'Attestation

de remplissage du questionnaire de santé QS-SPORT. (le tout joint en annexe ou sur disponible sur helloasso)

Si le joueur ne fournit pas l'un ou l'autre document, il ne pourra pas participer au tournoi. L'ASCE 67 ne pourra être tenue responsable de tout accident de santé lors de la manifestation.

En cas de blessure ou d'accident, les participants à cette rencontre autorisent l'organisateur à prendre toutes les mesures nécessaires à la sauvegarde de leur intégrité physique en permettant leur hospitalisation ou en recourant à des soins donnés par des professionnels de santé.

Article 5 - Désistement

Toute annulation devra être signalée à l'organisation, les frais d'inscription et d'organisation resteront acquis. Après le début du tournoi cette date, aucun remboursement ne sera effectué, y compris en cas de force majeure.

Article 6 - Cas de force majeure

En cas de force majeure mettant en danger la sécurité des participants, l'organisateur se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement ou d'annuler la manifestation.

Article 7 - Acceptation du règlement

Par le seul fait de son inscription, tout participant à la rencontre adhère sans restriction aux dispositions générales et au présent règlement et accepte toutes les décisions des organisateurs pour les cas qui n'y seraient pas mentionnés.

Par le simple retour de la fiche d'inscription, chaque responsable d'association certifie avoir pris connaissance du règlement de la discipline, l'accepter et s'engager à le diffuser à l'ensemble des membres de sa ou ses équipes.

2 – Déroulement

Début de la rencontre: 10h00.

Le padel se jouant en double, l'équipe sera constituée de 2 joueurs tirés au sort pour chaque rencontre. Normalement chacun devrait jouer avec chaque participant inscrit. Si vers midi les rencontres n'étaient pas finies, on arrêtera le tournoi et les points seront comptés pour un même nombre de parties.

Règlement sportif

Article 8 – Participants

L'épreuve est ouverte aux joueurs âgés d'au moins quatorze ans à la date de la rencontre. Les enfants mineurs devront fournir une autorisation parentale leur permettant de participer à l'épreuve. Il n'y aura pas de distinction de sexe et d'âge pour le classement.

Article 9 - Arbitrage

L'arbitrage de toutes les parties sera assuré en auto-arbitrage. Aucun participant autre que les 2 paires en jeu ne prendra de décision. En cas de litige le point sera rejoué.

Article 10 - Classements

Même si le jeu est en double, le classement sera individuel. Chaque jeu rapportera 1 point et 1 point supplémentaire pour la victoire, le joueur ayant totalisé le plus de points sera déclaré vainqueur du tournoi.

Ex : Si l'équipe A bat l'équipe B 3 jeux à 2, l'équipe les 2 joueurs de l'équipe A seront crédités de 4 points (3+1), les 2 joueurs de l'équipe B de 2 points.

En cas d'égalité de points, un tirage au sort du vainqueur aura lieu. Une autre solution pourra être trouvée si l'unanimité des joueurs ex aequo se met d'accord. Par exemple refaire une finale si le temps imparti le permet... sinon nous reviendrons au tirage au sort.

Article 11 – Récompenses

Le joueur vainqueur du tournoi se verra récompenser par un bon d'achat ou chèque lire ou encore ticket pour le soccerpark, au choix de l'organisateur (ASCE 67).

Article 12 - Réclamations

Elles peuvent être verbales ou écrites.

Les réclamations concernant des litiges survenus pendant le déroulement d'une épreuve devront être immédiatement formulées au moment même du constat auprès du président de l'association ou de l'organisateur du tournoi à savoir Olivier Deschamps.

Article 13 - Inscriptions

Tout bulletin d'inscription doit parvenir à l'ASCE67 via le site helloasso cf site de l'ASCE67 – www.asce67.fr avant le 11 novembre au soir.

Sportivement

Le président de l'ASCE 67



Pascal Cozza

Annexe 1



NOM

PRENOM

ASCE

Questionnaire de santé + 18 ans

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*		OUI	NON
Durant les 12 derniers mois			
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
A ce jour			
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>			

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Vous êtes prêt pour votre saison sportive ! Si vous avez des questions sur votre état de santé parlez-en à votre médecin.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Nous vous recommandons fortement d'aller consulter votre médecin et de lui montrer vos réponses au questionnaire avant de commencer votre saison sportive.

Fait àSignature

Annexe 2

Attestation de remplissage du questionnaire de santé QS-SPORT

Pour les Adultes :

Je soussigné(e) M/Mme.....atteste
avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date : Signature

Pour les mineurs :

Je soussigné(e) M/Mme.....en ma qualité de représentant légal de
.....atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé et a répondu par
la négative à l'ensemble des rubriques.

Date : Signature